

Historique du Centre de Secours des Brouzils

Retracé par Jacky DABRETEAU, Maire Honoraire

1959, date à laquelle l'usine principale de la Commune, les Ets Payraudeau devenus depuis la Société ELVA, a été victime d'un gigantesque incendie détruisant une partie importante des bâtiments. Une partie de la population s'est spontanément mise au service en se rendant sur les lieux pour tenter, avec peu de moyens, d'aider à éteindre le feu. Une chaîne de bénévoles qui se passaient les seaux d'eau puisés dans la mare du Fief, attenante à l'usine s'est formée dans l'attente de l'arrivée des pompiers.

1967, C'est à la suite de ce sinistre que Mr Henri Payraudeau, à la fois Maire et Dirigeant de l'entreprise, a décidé, avec son conseil municipal, la création d'un piquet d'incendie le 10 Décembre 1967. Les moyens dont disposaient ces précurseurs étaient très modestes, aussi la prise de conscience d'un besoin communal était avérée.

1984 L'étape suivante est datée du 1^{er} Janvier 1984 avec la constitution d'un Corps de Sapeurs-Pompiers de Première Intervention communal et donc non intégré au corps départemental. En d'autres termes, nos dévoués sapeurs de l'époque pouvaient intervenir en premiers secours mais, faute de moyens, devaient attendre l'arrivée de matériel en provenance de centres voisins pour être efficaces. Ils réclamaient en premier lieu l'attribution d'un véhicule VSAB (Voiture de Secours aux Asphyxiés et Blessés) pour pouvoir prodiguer les premiers soins aux sinistrés ou accidentés.

1990 C'est dans les années 90 que le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a établi le SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) et a lancé une étude au niveau départemental. L'objectif affiché était de réorganiser le maillage des Centres de Secours du Département et de supprimer ou faire évoluer les Centres Communaux. C'est dans ce cadre que les Maires des Communes concernées ont été invités par secteurs à des réunions de présentation de l'étude. Pour les Brouzils le rendez-vous a été fixé à Montaigu. Là, on nous a présenté une carte de la Vendée des Centres de Secours réduisant le nombre de 85 à 75. À mon grand étonnement et sans avoir été informé, il apparaissait que le Centre des Brouzils avait disparu. Si l'on pouvait admettre que certains corps communaux créés dans des communes très peu peuplées, notamment dans le Sud Vendée, allaient devoir se regrouper, nous avons considéré que ce n'était pas notre cas et que nous devions réagir.

La négociation n'a pas été simple. Un certain nombre de scénarios nous ont été présentés comme des regroupements ou des restructurations mais, en vérité, il s'agissait clairement de suppressions. Il est vrai que notre secteur était plutôt bien pourvu en casernes avec l'Herbergement, Chavagnes en Paillers, la Copechagnière et les Brouzils. Il a donc fallu argumenter et trouver des appuis pour convaincre le Département de l'utilité de notre Centre.

C'est une dernière réunion au Conseil Départemental qui a été déterminante où, contrairement à l'avis du Président du SDIS, le Président du Département, Philippe de Villiers, a considéré que les centres des Brouzils, de Tiffauges et de Beaurepaire devaient être épargnés.

1998 Notre centre de secours est reconnu et intégré au SDIS, donc départemental.

Depuis cette date mémorable, des dotations en matériel et équipements nous ont été attribués régulièrement et les différents chefs de centre, à savoir Max Guédon, Jean-Claude Dronneau, Jean-Bernard Dupart et aujourd'hui Nicolas Bouteau ont toujours su insuffler un climat au sein de leur équipe pour justifier la reconnaissance de notre centre de secours.

L'évolution de la population et l'animation de notre centre ont été les atouts déterminants qui ont fini par convaincre les décideurs.

Faisons le vœu de pérenniser ce service si important pour la sécurité des Brouziliens.

Jacky DABRETEAU
Maire Honoraire